

# **GEOPAL – Journée Technique GEOPAL**

## **11 mai 2017 à 10h00**

### **Conseil Régional des Pays de la Loire**

#### **Salle Fontevraud**

#### **Compte-rendu**

**Présents :** *liste des personnes présentes en fin de compte-rendu*

**Diffusion :** *ouverte sur le site éditorial [www.geopal.org](http://www.geopal.org)*

#### **L'ORDRE DU JOUR :**

##### **1. BILAN OPERATIONNEL 2016**

- 1.1 Le fonctionnement
- 1.2 Les actions
- 1.3 Le budget

##### **2. PERSPECTIVES 2017**

- 2.1 Les actions et le budget
- 2.2 Le fonctionnement
- 2.3 Echanges et discussion

##### **3. L'OBSERVATION FONCIERE**

- 3.1 Les contextes
- 3.2 Les premiers résultats de l'enquête

##### **4. L'OCCUPATION DES SOLS GRAND ECHELLE**

- 4.1 Les spécifications du produit – IGN
- 4.2 Exemples d'usage et de mise à jour – Agence d'Urbanisme d'Angers
- 4.3 Discussion

Annexe 1 : support de présentation général

Annexe 2 : support de présentation d'AIR Pays de la Loire

Annexe 3 : support de présentation sur l'observation foncière

Annexe 4 : support de présentation de l'IGN sur l'OCS GE

Annexe 5 : support de présentation de l'AURA sur l'OCS GE

## **INTRODUCTION**

Eric MURIE de la Région Pays de la Loire accueille et remercie les participants pour leur venue et constate un intérêt unanime pour ce rendez-vous annuel d'échanges. Il détaille le déroulé de la journée, organisée le matin autour du bilan technique, organisationnel et financier des actions 2016 avant d'aborder les perspectives pour 2017 et l'année suivante. L'après-midi est consacrée à l'observation foncière et l'occupation des sols.

Il s'agit d'une journée entre techniciens sans élu, M. PERRION étant excusé puisque pris pour signer un contrat de territoire à Noirmoutier. Il précise enfin que les membres de l'équipe-projet n'auront pas forcément de réponse à apporter sur la gouvernance, mais que l'écoute du ressenti de l'auditoire est primordiale pour relayer les messages vers les décideurs.

Pour l'État, Line CHINCHOLE, du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales confirme la position d'écoute du ressenti et des questions du fonctionnement de GEOPAL.

Vincent DESHOUX, l'animateur, complète en insistant qu'il s'agit d'une journée d'échange et qu'il faut profiter de cette configuration pour aborder tous les sujets. C'est un temps fort de l'animation régionale. Il précise que la directrice de GIGALIS, Sylvie BARDOUL, est présente pour les échanges de la matinée.

### **1. BILAN OPERATIONNEL 2016**

#### **1.1 LE FONCTIONNEMENT**

Vincent DESHOUX expose le fonctionnement à partir de la reprise d'une diapo du comité technique de l'an dernier pour rappeler le transfert de la mission d'animation vers le syndicat mixte GIGALIS depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, mission intégrée au sein du centre de ressources sur les usages numériques. Cela n'entraîne aucune modification sur les budgets d'investissements toujours inscrits au CPER avec pour rappel une enveloppe de 850 000 € répartie à parité entre l'Etat et la Région sur la période 2015-2020.

Les rôles se répartissent entre Eric MURIE de la Région et Catherine CHAMARD-BOIS de la DREAL pour la coordination ; l'animation est assurée par Vincent DESHOUX de GIGALIS et l'administration technique par la DREAL avec Anne-Cécile SIMON et Yanis SALAH, apprenti en alternance présent par période de 3 mois jusqu'en septembre 2018.

#### **1.2 LES ACTIONS**

##### Les pôles métiers :

Vincent DESHOUX présente les travaux engagés dans les pôles métiers :

- Certains pôles métiers ont de fortes attentes en termes d'animation :
  - Le PM « Outils Libres » dont la 1<sup>ère</sup> réunion de qualification et d'objectifs a permis d'identifier un besoin de sensibilisation autour des données OSM. C'est donc lors de la 2<sup>nde</sup> réunion que

ce thème fut abordé avec participation du représentant régional du mouvement.

- Le PM « RTGE » dont les travaux ont démarré il y a 3 ans et qui se réunit au fil des actualités (notamment les avancées du groupe de travail national du CNIG) et des besoins des participants.
  
- Certains pôles métiers en questionnement sur les évolutions à intégrer :
  - Les PM des cahiers des charges de numérisation sur les réseaux humides, la gestion différenciée des espaces verts et les plans de désherbage. Ces PM sont arrivés à maturité avec la mise en œuvre progressive mais éprouvée des cahiers des charges par les collectivités territoriales et/ou leurs prestataires. A ce jour, ces documents nécessitent surtout des besoins d'évolutions et d'adaptation principalement avec la réalisation de gabarit, et un accompagnement pour la mise en œuvre.

Christophe NICOLLE de Nantes Métropole précise qu'il a une forte attente vis-à-vis de GEOPAL sur la normalisation et le portage des cahiers des charges régionaux auprès du national puisque pour certaines thématiques, les opérateurs sont souvent d'envergure nationale. C'est notamment le cas de l'eau potable avec un cahier des charges national émanant de la COVADIS qui ne prend pas toujours en compte les attentes locales des collectivités.

A ce sujet, Ingrid BRUGIONI de GéoMayenne précise que le standard COVADIS sorti en janvier est resté très générique comme un standard d'échange. Il y a donc une forte nécessité de faire converger les deux documents. En parallèle, des travaux sur les méthodes de contrôle ont été engagés en Mayenne.

Christophe NICOLLE poursuit en précisant que puisque GEOPAL représente l'Etat et la Région, il est nécessaire de s'organiser pour que les collectivités soient effectivement représentées au sein de la COVADIS. Et par ailleurs, s'il faut prioriser les travaux, vu les enjeux financiers, il faudrait sûrement renforcer les actions de lobbying à l'échelon national autour de l'eau et l'assainissement.
  
- Certains pôles métiers externalisés :
  - Le PM « Biodiversité » animé par le Conservatoire des Espaces Naturels,
  - Le PM « Littoral » intégré au sein d'OR2C (l'Observatoire Régional des Risque Côtiers) et animé par l'Université de Nantes.
  
- Certains pôles métiers à réactiver. C'est le cas du PM « Urba » en veille depuis l'attente de lancement du GPU (Géoportail national de l'Urbanisme), et clarification du rôle dévolu aux DREALs sur la manière d'accompagner les collectivités territoriales. Catherine CHAMARD-BOIS précise ainsi que les services de l'Etat s'organisent au niveau départemental avec un très bon fonctionnement en Sarthe, un travail en cours en Mayenne et un démarrage imminent en Vendée. Pour réactiver le PM, il reste néanmoins à identifier un chef de fil régional pour l'animation.

Xavier LANG de CAP ATLANTIQUE complète en précisant que sa collectivité a été nommée pilote sur la seconde version du GPU ; le travail est effectué en collaboration avec la DDTM 44.
  
- Certains pôles métiers à construire :
  - Un PM autour de l'eau dans les zones humides,
  - Un PM sur les zones d'activités économiques, thématique qui fonctionne en Vendée et en Mayenne, et qui a peut-être besoin d'une coordination régionale. Sur ce sujet, l'équipe-projet est à l'écoute des territoires.

Vincent DESHOUX continue avec le rappel des deux autres axes de travail démarrés au sein de pôles métiers en juin 2016 autour de l'identification des usages de l'information géographique, puis avec

les premières réflexions sur la définition d'un schéma régional de l'information géographique axé sur l'utilisation de la plateforme, son évolution et l'articulation avec les départements et les métropoles.

Catherine CHAMARD-BOIS précise que dès l'été 2017, la plateforme va changer de version et passer à la V4 de PRODIGE. Cette opération va également coïncider avec un changement d'hébergeur.

### L'animation :

Trois axes déclinent les opérations d'animation :

- La participation de l'animateur aux instances nationales de l'AFIGEO et du CNIG notamment ;
- La coordination des actions régionales au travers des pôles métiers ou lors de réunions thématiques ;
- L'implication à l'échelon local avec le suivi des animations départementales.

En complément de ces actions régulières, l'année 2016 a vu la mise en œuvre d'une action phare en collaboration avec l'AFIGEO : la co-organisation des 9<sup>e</sup> Rencontres des Dynamiques Régionales en Information Géographique les 17 et 18 novembre au palais des congrès Atlantia à la Baule. Deux jours de conférences, de débats, d'échanges autour d'un salon professionnel, ce qui a permis de regrouper plus de 280 personnes représentant des collectivités de toute la France, des services de l'Etat et des institutions nationales. Les actes complets du colloque sont disponibles en téléchargement sur la plateforme [www.geopal.org](http://www.geopal.org).

### Les acquisitions financées :

Vincent DESHOUX énumère les réalisations financées en 2016 :

- L'acquisition puis la mise à disposition des fichiers fonciers aux collectivités territoriales est confirmée.
- La production de l'orthophotographie régionale 2016 à 20 cm de résolution sur 4 départements, la Loire-Atlantique ayant fait l'objet d'une mutualisation entre acteurs locaux pour une opération à 10 cm (avec le Conseil Départemental, Nantes Métropole, la CARENE, Cap Atlantique, le Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire et le SYDELA). Pour l'opération régionale, les fichiers seront en Open Data. L'ortho express est déjà disponible sur demande auprès de Vincent DESHOUX depuis fin décembre.

Thierry BLOUIN, de l'IGN, précise que les traitements sur le Maine-et-Loire sont terminés, les 3 autres départements devant être achevés d'ici l'été. L'ordre de livraison des 4 départements sera communiqué par l'IGN à l'équipe-projet GEOPAL.

Une discussion s'engage sur l'intérêt d'avoir un produit complet sur les 5 départements avec récupération des données sur la Loire-Atlantique. Malgré les deux scénarii à l'étude proposé par l'IGN (achat des clichés bruts auprès de FIT Conseil ou attente de la livraison du produit fini pour intégration dans l'orthophotographie régionale), Eric MURIE rappelle que le choix de la méthode n'est pas du ressort des acteurs mais bien de l'IGN qui s'est engagé auprès de GEOPAL à étendre le produit sur la Loire-Atlantique. Aurélie SOYER de la COMPA confirme son intérêt d'une orthophotographie régionale homogène à 20 cm puisque son territoire chevauche 2 départements.

- La mise à jour du SCAN25 standard pour 3 ans. Après discussion autour des versions du SCAN25 (SCAN25 standard lié à la production des cartes papier et SCAN25 express obtenu

automatiquement par extraction de la BDU (Base de Données Unique) de l'IGN), il est décidé sur proposition de l'IGN d'alterner pour 2017 la prochaine livraison avec le produit SCAN25 express pour répondre aux différentes attentes des partenaires. Cette version est plus à jour mais le contenu et la charte graphique diffèrent de la version standard et en font donc un produit dont les usages sont un peu différents.

Cela est confirmé par Virginie DESVIGNES du Conseil Régional : le SCAN25 standard propose une couche altimétrique plus précise et plus détaillée que le SCAN25 express.

- La mise à jour de la Base des Lieux Publics auprès de l'IGN pour 3 ans. Eric MURIE rappelle le processus de constitution multi-partenarial et l'intégration semestrielle de l'IGN avec une mise à jour complète chaque automne et une mise à jour de la couche transport au printemps.

#### Les livraisons :

- Vincent DESHOUX expose le projet de géoréférencement du cadastre napoléonien, opération réalisée par NAOMIS après récupération des planches des archives départementales. La prestation a consisté à caler les planches une à une, les détourer, les mosaïquer, puis produire les tuiles d'1 km de côté et les assemblages départementaux. Les données sont en cours de dépôt sur la plateforme pour visualisation, téléchargement et flux WMS. Les flux WMTS ne sont aujourd'hui pas produits par souci technique puisque les planches d'origine n'avaient pas la même résolution et PRODIGE ne permet pas de gérer différentes résolutions au sein d'un même tuilage. Cela nécessite une opération de reprise des fichiers qui aujourd'hui n'est pas financée.
- Il poursuit avec une présentation rapide de l'Occupation des Sols Grande Echelle, opération financée auprès de l'IGN avec une production découpée par département et assurée en régie ou en sous-traitance. Toutes les données ont été livrées et sont disponibles sur la plateforme. Des détails seront présentés lors de l'après-midi consacrée au sujet.

#### Deux actions phares :

- Le PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié) abordé au sein du pôle métier RTGE.

Vincent DESHOUX fait un retour sur la réunion du 20/01/17 avec ENEDIS qui avait pour objectif d'avoir une position univoque et circonstanciée d'ENEDIS vis-à-vis des dispositifs locaux de mutualisation autour du PCRS. Une note retraçant les propos en séance des acteurs est disponible sur la plateforme. Elle est également accompagnée d'un complément rédigé par Jean-Pierre MOREAU, coordinateur national des déploiements PCRS exposant les principes d'une participation financière d'ENEDIS dans un PCRS mutualisé. Elle a été diffusée localement et nationalement. Les points à retenir :

- les attentes des collectivités territoriales ne sont pas celles des gestionnaires de réseaux. Il y a donc plusieurs PCRS dont le contenu est plus ou moins étoffé qualitativement et quantitativement.
- de ce choix du contenu du PCRS dépend fortement le choix de sa méthode de réalisation (reprise des casés ENEDIS ou acquisition in situ).

Il appartient donc à chaque autorité compétente déclarée de bien identifier la finalité du plan qui sera produit.

Puis Vincent DESHOUX propose un tour de table pour avoir l'état d'avancement des collectivités

sur le PCRS :

- Géo Vendée : en attente de positionnement du Conseil Départemental pour le lancement de l'appel d'offres. Beaucoup de vicissitudes dans le montage technique et financier d'un projet multi-acteurs.
- Nantes Métropole : le territoire a été divisé en 3 et un marché en cours d'attribution suite au dénoncement du prestataire précédent : 400 km de voirie sont réalisés sur environ 1 500 km. Le financement est assuré en interne avec le concours des fonds européens et une participation anecdotique d'ENEDIS.
- CARENE : le marché a été attribué à GEOFIT Expert (ex FIT Conseils). Une commune est réalisée, a été réceptionnée et contrôlée par les services internes. Les données sont en cours d'intégration dans les bases internes avant rediffusion vers les partenaires. Il y a au total 1100 km de voirie à réaliser en 3 ans d'opérations. Le financement est assuré par la CARENE avec des fonds FEDER. Des conventions de mise à jour sont en cours de finalisation pour financer le coût de fonctionnement annuel. ENEDIS et GRDF devraient intégrer ce dispositif.
- Syndicat d'Energie du Maine-et-Loire : les discussions de partenariat sont en cours avec ENEDIS et les EPCI, mais sans GRDF. Pour la mise en œuvre, les zones agglomérées seront prioritaires et l'objectif est de lever environ 6 400 km de voirie estimés en 6 ans.
- GéoMayenne : les réflexions avancent au sein d'un groupe de travail : réflexion technique et financière.

Christophe NICOLLE de Nantes Métropole ajoute que le marché n'est pas mature. Il conseille de faire un marché à lot ou un marché principal et des marchés subséquents pour ne pas se lier avec un seul prestataire.

Thierry BLOUIN précise que le « stéréopolis », le véhicule de l'IGN dédié au mobile mapping est disponible pour une démonstration dans le cadre du pôle métier de GEOPAL.

Christophe NICOLLE de Nantes Métropole signale que ce type de produit par mobile mapping intéresse au-delà de la démarche PCRS : ce sont des données riches permettant une description détaillée du territoire. De nombreux usages sont à développer.

Vincent DESHOUX conclut avec deux informations :

- La réactivation récente du GT du CNIG pour la sortie programmée de la V2 du standard PCRS prenant en compte le format image. L'appel à commentaire national devrait être lancé d'ici mi-juin pour une approbation du standard lors de la commission données du CNIG mi-septembre.
- Une réflexion est à mener à l'échelon national autour des besoins de mise à jour. La sollicitation du CNIG pour travailler sur le sujet est demandée.

➤ Projet NUMAIR, AIR Pays de la Loire présenté par Corentin LEMAIRE.

Il s'agit de la mise en place d'une infrastructure de données spatiales (IDS) à AIR Pays de la Loire, association agréée par le Ministère du Développement Durable pour la mesure de la qualité de l'air. La structure gère et produit beaucoup de données. Fin 2014, il est d'abord proposé que les données

de la qualité de l'air soient intégrées à la plateforme [www.geopal.org](http://www.geopal.org). Puis, le contexte INSPIRE et la mouvance Open Data orientent la réflexion vers un audit pour optimiser le système d'information. La réflexion se déroule en deux temps avec une première phase d'étude de faisabilité en collaboration avec l'Université Bretagne Sud, puis une phase progressive de mise en œuvre avec réalisation d'une IDS.

C'est un véritable enjeu stratégique pour AIR Pays de la Loire avec un inventaire complet des données en termes de fonctionnement, d'usages, de méthodes et d'objectifs. Le projet aborde enfin des aspects de valorisation et d'utilisation des données. A ce jour, la structure est en recherche de financement pour le recrutement d'un géomaticien expert qui aura pour mission de déployer l'IDS.

En complément, Vincent DESHOUX précise que le fonctionnement de la plateforme [www.geopal.org](http://www.geopal.org) s'oriente de plus en plus vers l'imbrication d'outils thématiques mis en œuvre chez les partenaires tel que le futur outil d'AIR Pays de la Loire, comme ce sera également le cas pour la plateforme d'OR2C et l'outil de gestion de la biodiversité avec le CEN. GEOPAL se positionne comme un élément d'un écosystème régional.

### **1.3 LE BUDGET**

Eric MURIE présente le budget d'investissement avec les fonds engagés au titre du CPER en 2015-2016 : il liste les référentiels acquis (l'orthophotographie régionale, la mise à jour du SCAN25, la mise à jour de la Base des Lieux Publics). Catherine CHAMARD-BOIS complète : l'Etat assure le financement de l'hébergement de la plateforme, hébergement mutualisé avec la plateforme SIGLOIRE.

Eric MURIE poursuit avec l'état des dépenses programmées au titre du FEDER essentiellement autour du PCRS et de l'orthophotographie régionale 2016 avec une participation maximale de 30 % du coût des projets. Il précise que sur les 3,5 M€ de l'axe 2 du FEDER dédiés aux usages du numérique, 1,95 M€ sont déjà programmés et ne concernent pas uniquement l'information géographique. Il ne reste donc quasiment plus de crédits FEDER pour des opérations en matière d'information géographique. Lors de la commission de concertation régionale de l'aménagement numérique du territoire (CCRANT) du 9 décembre 2016, le responsable du service FEDER de la Région a indiqué que l'objectif était de consommer le plus vite possible pour renégocier avec la commission européenne une rallonge budgétaire.

## **2. PERSPECTIVES 2017**

### **2.1 LES ACTIONS ET LE BUDGET**

Vincent DESHOUX présente les actions programmées :

- L'acquisition des fichiers fonciers.
- La reprise des fichiers de l'OCSGE 2013 pour identification des usages 235 (production secondaire, tertiaire et usage résidentiel) indifférenciés. La discussion est bien avancée avec le CEREMA Nord Picardie qui a développé une méthode par traitement des fichiers fonciers (méthode aujourd'hui opérationnelle sur un périmètre communal). L'application à un groupe de communes, puis un département est en cours de développement. La prestation sera financée par l'Etat avec un budget global d'environ 50 000 € pour l'ensemble de la Région (dont environ 4/5 de valorisation de fonds de la DREAL) et une livraison espérée des données fin 2017.



- L'hébergement et la maintenance de la plateforme jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Vincent DESHOUX poursuit avec la réflexion au sein de l'équipe-projet pour la mise à jour de l'OCS GE sur 3 départements (49, 53 et 72), opération inscrite au CPER, mais dont le financement n'est à ce jour pas finalisé. Catherine CHAMARS-BOIS insiste sur la nécessaire mutualisation des opérations, qui sans ce nouveau mode fonctionnement ne verront pas le jour. Eric MURIE complète en précisant que pour ce projet, il faut disposer de l'orthophotographie régionale homogène livrée en 2017.

Thierry BLOUIN ajoute que si la prestation de mise à jour de l'OCSGE pourrait être envisagée avec une prestation de l'IGN, l'institut prendrait en charge 50 % des coûts de production.

D'autres besoins ont été recensés mais les réflexions ou leurs financements ne sont pas non bouclés :

- L'extension des acquisitions Litto3D en mer. Le coût restant à la charge des collectivités est d'environ 750 000 €, l'Etat (50%) et le SHOM (20%) en finançant 70 % dans le cadre d'un montage partenarial coordonné à l'échelon national. Catherine CHAMARD-BOIS précise que les collectivités territoriales du littoral ont été sollicitées par envoi d'un courrier de la préfète fin avril avec présentation du projet et demande de participation au financement.
- L'évolution ou la refonte de la plateforme suite aux premières discussions abordées dans le cadre du PM « Usages et Services ».
- La mise à jour de l'orthophotographie régionale en 2019 (budget estimé d'environ 1 M € pour un produit à 20 cm de résolution). L'opération est à financer et à coordonner selon les besoins spécifiques des départements et agglos notamment en termes de résolution plus fine pour répondre au PCRS.

Eric MURIE présente les éléments budgétaires : le diagramme est identique à celui de 2016 avec en complément l'hébergement et la maintenance de la plateforme pour 2017 et surtout une ligne pour la mise à jour de l'OCSGE telle qu'inscrite au CPER. Néanmoins, cela reste bien évidemment à discuter et à coordonner avant un engagement ferme dans cette direction.

## 2.2 LE FONCTIONNEMENT

Vincent DESHOUX indique que l'externalisation de la mission d'animation vers GIGALIS est confirmée. Il annonce son départ effectif le 1<sup>er</sup> juin. GIGALIS prépare le recrutement d'un(e) animateur(trice).

En parallèle, la réflexion entamée, mais non achevée, autour de la gouvernance entre l'Etat, la Région et GIGALIS avec l'écriture d'une convention de partenariat mériterait d'être menée à terme pour clarifier les missions et les rôles de chacun. Il s'agit surtout d'ordonner un dispositif aujourd'hui fragile et vecteur d'interrogations pour les partenaires. Au-delà du fonctionnement du programme, une orientation vers une participation financière des partenaires de GEOPAL et ayants-droits de GIGALIS est privilégiée pour garantir les possibilités d'investissements de GEOPAL, qui se feront probablement selon un fonctionnement par projet.

## 2.3 ECHANGES ET DISCUSSION

Ingrid BRUGIONI de GéoMayenne s'interroge toujours sur le mode de fonctionnement de GEOPAL qui n'est pas clair. Cela n'a pas avancé depuis 1 an et demi ; puisque le financement des projets sur fonds propres n'est plus possible, il devient urgent de construire une alternative.



Thierry BLOUIN de l'IGN souhaite que le programme continue : il représente un volet essentiel de la vie numérique de la région. L'IGN fera tout son possible pour en assurer le maintien et peut notamment contribuer financièrement à des opérations comme la production d'orthophotographies ou l'OCSGE, mais également participer à l'animation de pôles métiers. Sur ce volet animation des pôles métiers, Eric MURIE rappelle que c'est déjà le cas avec la sollicitation systématique des métiers et des thématiciens, mais que dans certains cas, malgré l'accompagnement de l'animateur régional, cela est chronophage.

Ingrid BRUGIONI demande si la réalisation d'une orthophotographie régionale à 50 cm est acquise pour 2019. Thierry BLOUIN répond qu'à ce jour, dans le cadre de la mission de service publique de l'IGN, cela est envisagé. Si une opération de mutualisation à 20 cm est à nouveau organisée, le budget global serait d'environ 1 M €, avec prise en charge pour moitié de l'IGN si c'est l'opérateur désigné. Eric MURIE rappelle que les crédits CPER seront épuisés, et que quel que soit le scénario de production pour les futurs référentiels, il faudra mutualiser les acquisitions futures.

Xavier LANG de Cap Atlantique complète en précisant que l'avenir n'est pas que sur l'acquisition de données, mais surtout sur la gouvernance avec une réflexion globale autour du programme, depuis son portage jusqu'à son financement. Eric MURIE complète en précisant que le financement du poste d'animateur est pris en charge à 100 % par la Région dans le cadre du versement de la contribution statutaire au syndicat mixte GIGALIS.

Marjorie COHERGNE du Conseil Départemental de la Sarthe demande si l'acquisition des fichiers fonciers pour 2018 est confirmée. Eric MURIE répond que la Région en a besoin en interne, et qu'elle en fera donc l'acquisition. Toutefois, à ce jour, en l'absence de visibilité forte des suites du programme GEOPAL, il ne sait pas si le reversement des données vers les collectivités territoriales sera possible. En 2018, il n'a donc pas de visibilité ni d'orientation politique permettant d'assurer le maintien de cette redistribution. Il conseille donc aux départements de prévoir un financement pour pallier un éventuel retrait.

Elise URVOY de la CARENE pose la question du maintien de la plateforme. Catherine CHAMARD-BOIS précise que la DREAL va engager l'hébergement pour une année supplémentaire jusqu'à mi 2018. Ensuite, l'Etat ne pourra plus financer l'hébergement, ni assurer l'administration technique. Dès l'arrivée de l'animateur régional à GIGALIS, il avait été envisagé un rapatriement de la plateforme dans le cloud de GIGALIS ; à ce jour cela est toujours à l'état de projet.

Xavier LANG demande qui gère le recrutement de l'animateur notamment en termes de définition des missions. Eric MURIE répond qu'il est associé au processus avec la directrice de GIGALIS, tandis que Line CHINCHOLE du SGAR précise que l'Etat n'étant pas membre du syndicat mixte, il ne peut que suivre la démarche tout en affirmant son souhait de la voir aboutir au plus vite.

Face aux incertitudes quant aux objectifs du programme et à son mode de fonctionnement (animation, acquisition, plateforme), Eric MURIE suggère que les partenaires saisissent l'Etat et la Région au travers d'un courrier pour formuler leurs questions quant à l'avenir de GEOPAL et exprimer l'intérêt et la plus-value du programme afin de sensibiliser les élus et les décideurs. Catherine CHAMARD-BOIS complète en précisant qu'aujourd'hui GEOPAL souffre d'un réel déficit de visibilité auprès des décideurs, et que ce n'est que par remontées du terrain et des partenaires que les bienfaits et nécessités du dispositif accentueront la prise de conscience.

Myriam MERRAIOUCH de l'Agence d'urbanisme d'Angers demande quelle est la configuration dans les autres régions. Vincent DESHOUX précise qu'il y a une réelle tendance au développement de structures porteuses fonctionnant sur fonds propres avec des ETP dédiés. C'est l'idée principale qui avait mené au choix d'intégration de l'animation au syndicat mixte GIGALIS avec un transfert

progressif de la gestion des fonds d'investissements. Cette tendance est restée à l'état de projet et reste à construire.

Xavier LANG demande ce qu'il en est de la thèse financée par la Région Pays de la Loire sur la valeur de l'information géographique. Eric MURIE précise que le travail est en cours et qu'il pourra bien évidemment alimenter la réflexion, mais la soutenance n'interviendra qu'en **XXXX**.

Vincent DESHOUX conclut :

- Il y a une réelle volonté de la Région d'accompagner GIGALIS dans le maintien de l'animation et le recrutement d'un(e) futur(e) animateur(trice). La définition de la fiche de poste et les délais de mise en œuvre vont impacter l'animation pendant quelques mois.
- Il y a également une volonté affichée de l'Etat de maintenir l'hébergement de la plateforme jusqu'à mi 2018. Puis, le projet de reprise envisagée au sein du service cloud de GIGALIS doit être organisé.
- Il y a nécessité de construire une gouvernance entre GIGALIS, la Région et l'Etat pour conforter le choix d'externalisation de la mission d'animation, assurer une continuité de services rendus et coordonner les actions autour de l'information géographique en région.

### **3. L'OBSERVATION FONCIERE**

#### **3.1 LE CONTEXTE**

Jannick GUY de Nantes Métropole présente les premières réflexions émanant du groupe de travail régional restreint autour de l'observation foncière. Il regroupe la DREAL, l'ADDRN (Agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Nazaire), l'AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine), l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) et Nantes Métropole (représentant régional au sein du groupe de travail national sur les fichiers DVF).

Elle pose le contexte avec :

- l'ouverture récente d'une nouvelle base de données sur les mutations immobilières communément appelée DVF pour Demande de Valeurs Foncières ;
- la création d'un groupe de travail national DVF qui se décline en sous-groupes régionaux ;
- la proposition conjointe des 3 agences d'urbanisme de la région d'organiser une réflexion sur le foncier.

Les fichiers DVF regroupent l'ensemble des transactions immobilières et foncières disponibles par téléchargement gratuitement sur le portail de la gestion publique de la DGFIP par les ayants droits (les collectivités territoriales, les services de l'Etat, les Agences d'urbanisme, les établissements publics fonciers, la SAFER). L'objectif est de favoriser la transparence des marchés immobiliers et fonciers avec cette diffusion des données issues des actes notariés et des informations cadastrales. La 1<sup>ère</sup> diffusion date de 2011 avec 5 années de mutations immobilières (2007 à 2011). Comme de nombreuses données émanant des services fiscaux, la structuration des fichiers n'en permet pas une interprétation aisée.

C'est dans ce contexte que la création d'un nouveau pôle métier GEOPAL "Observation Foncière" a été proposé en complément du pôle métier « Occupation des Sols ». Il vise à

- Partager les méthodes et les outils développés par les différents acteurs du foncier ;
- Partager les définitions, les indicateurs ;
- Diffuser l'information traitée à tous les EPCI.

Ce PM se veut le relai des travaux engagés à l'échelon national pour interpeller la DGFiP et ainsi améliorer le service DVF et accompagner les utilisateurs des fichiers DVF (guide d'accompagnement : <http://guide-dvf.fr/>).

### 3.2 LES PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE

Après la première réunion du groupe de travail restreint en Pays de la Loire, il a été décidé d'élaborer un questionnaire en ligne pour dresser un premier état des lieux de l'observation foncière en Pays de la Loire : 112 destinataires pour 93 structures dont les correspondants GEOPAL des EPCI, les structures gestionnaires des SCOT, les Pays ainsi que la SAFER, la DREAL, la Région et les agences d'urbanisme.

Avec un taux de réponse de 41%, les principaux enseignements sont les suivants :

- 10 structures sur 38 répondant disposent d'un observatoire foncier ;
- 18 structures connaissent les fichiers DVF et 10 les utilisent ;
- Les observatoires fonciers existants mobilisent des outils cartographiques et statistiques plutôt en interne avec peu de valorisation vers l'extérieur ;
- Il y a peu de ressources humaines spécifiquement dédiées à l'observation et elles reposent généralement sur plusieurs personnes ;
- Plusieurs projets d'observatoire sont en cours.

Jannick GUY conclue avec les besoins exprimés par 20 structures :

- Maîtriser les données ;
- Avoir des échanges sur les méthodes ;
- Connaître le fonctionnement d'un observatoire ;
- Avoir une connaissance de l'évolution des prix ;
- Aborder les notions de consommation foncière et d'occupation des sols ;
- Assurer une veille juridique (évolutions législatives sur la consommation foncière, dispositifs de maîtrise foncière, ...).

Elle poursuit en expliquant que le CEREMA travaille au développement d'outils de consultation simplifiés des données DVF. Par ailleurs, l'Etat est en réflexion sur l'ouverture complète des données DVF sous licence Open Data pour assurer une appropriation homogène et la plus large possible.

Thierry BLOUIN de l'IGN constate donc qu'en l'état actuel, les données ne sont pas ouvertes aux structures privées et demande s'il y a un risque à le faire. Jannick GUY répond qu'au contraire, le partage des données et de la méthode d'exploitation seront bénéfiques pour tous. C'est la finalité du groupe de travail national qui souhaite à terme labelliser une méthode d'exploitation des données.

Jean-Paul DOMALAIN de la DDT de la Sarthe s'interroge sur la complémentarité avec les fichiers fonciers. Jannick GUY répond que la plus-value des fichiers DVF vient essentiellement sur la notion de prix du marché et que les informations sur les biens proviennent des fichiers fonciers. Pour la consommation foncière en tant que telle, il faut donc prioritairement exploiter les fichiers fonciers.

Géraldine COUSIN du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Oudon demande si toutes les structures intéressées par l'observation foncière ont réellement été interrogées. Jannick GUY et Vincent DESHOUX répondent que ce premier travail a été volontairement restreint au EPCI et ayant-droits GEOPAL et qu'il a largement vocation à s'élargir. Ingrid BRUGIONI de GéoMayenne poursuit avec la question de l'intégration des ADIL. Jannick GUY répond que ces structures vont l'être. Géraldine COUSIN complète en insistant sur la nécessité d'ouvrir la réflexion vers tous les acteurs publics avec des besoins émergents autour de l'observation foncière notamment dans les collectivités territoriales de taille moyenne.

Xavier LANG de Cap Atlantique explique qu'au sein de sa collectivité, un travail sur les fichiers DVF est entamé à partir de la méthode développée par l'EPF Bretagne. Jannick GUY précise qu'effectivement l'EPF Bretagne fait partir des précurseurs pour le traitement des fichiers et qu'il est présent et moteur au sein du groupe national.

## **4. L'OCCUPATION DES SOLS GRANDE ECHELLE**

### **4.1 LES SPECIFICATIONS DU PRODUIT – IGN**

Sylvain AUDEL de l'IGN précise que le produit BD OCSGE a été étudié par le groupe de travail du CNIG avec une approche du territoire déclinée selon deux dimensions principales (la couverture et l'usage) et deux dimensions complémentaires (la morphologie et la caractéristique) compatible avec les spécifications INSPIRE.

Dans le cadre de la prestation pour la région Pays de la Loire, l'IGN s'engage sur la production des deux premières dimensions.

Les grandes étapes de la production s'articulent autour :

- Du prétraitement de données existantes : BD TOPO, BD Forêt, RGP, etc.. ;
- De phases de photo-interprétation : environ 45mn / km<sup>2</sup> ;
- Du contrôle qualité ;
- De raccordement des données avec les territoires voisins.

Au préalable, une ossature nationale est créée à partir de l'emprise des réseaux routiers et ferrés principaux de la BD TOPO pour permettre une relative stabilité de la base entre millésime.

Sylvain AUDEL poursuit en présentant le détail des spécifications de la nomenclature : l'emboîtement des postes, la définition des postes et les seuils de saisie (surface, largeur et recouvrement) pour caractériser les UMI (Unité Minimale d'Identification). Il présente ensuite des cartes régionales avec les pourcentages de zones bâties, agricoles et naturelles agrégés à l'échelle des EPCI. Il illustre ensuite des cas d'usage à partir de travaux réalisés en Région Midi-Pyrénées et dans le département du Morbihan.

Concernant les évolutions du produit, Sylvain AUDEL conclue par la présentation des 4 sous-groupe de travail du CNIG :

- SG1 : "Amélioration du standard" : évolutions du standard et de sa nomenclature ;
- SG2 : "Mise à jour" : mise à jour et nouveaux millésimes OCSGE ;
- SG3 : "Indicateurs" : apport de l'OCS aux besoins en indicateurs ;
- SG4 : "Accompagnement du standard".

Géraldine COUSIN demande pourquoi le bocage n'apparaît pas dans la nomenclature. Sylvain répond que les seuils de saisie des linéaires ne le permettent pas. Puis Catherine CHAMARD-BOIS précise que le bocage peut aussi se retrouver dans l'autre composante « morphologie ».

Thierry BLOUIN complète avec l'illustration des travaux en cours de réflexion au niveau national pour compléter les haies du registre parcellaire graphique, puis au niveau régional avec la mise à jour du linéaire des haies par la Fédération Régionale des Chasseurs.

Eric MURIE pose la question de l'imbrication des postes d'usages et de couvertures parfois pas si simple à comprendre à la lecture des cartes. Thierry BLOUIN comprend les difficultés d'appropriation de cette base de données très techniques et encourage les participants à se retourner vers l'IGN en cas de doutes sur l'utilisation.

## **4.2 EXEMPLE D'USAGES ET MISE A JOUR – AGENCE D'URBANISME DE LA REGION ANGEVINE**

Myriam MERRAIOUCH présente l'utilisation réalisée de l'OCSGE dans le cadre de la réalisation du SCOT Vallée du Loir en Sud Sarthe, territoire rural composé de 3 epci et 59 communes. Au début de la prestation, le projet d'OCSGE était au démarrage et le territoire s'est porté volontaire pour être zone-test. Les données OCSGE 2013 sont donc utilisées comme donnée de référence pour le SCOT, avec réalisation d'un état antérieur en 2005 sous-traité à SIRS selon la même nomenclature et uniquement par photo-interprétation. Trois couches SIG ont été livrées :

- Le millésime 2005 ;
- Le millésime 2013 corrigé de quelques artéfacts ;
- Les mutations ;

Il a donc été possible d'améliorer la connaissance du territoire en 2013 :

- En identifiant les espaces urbanisés, agricoles, naturels et forestiers et leur répartition à l'échelle du Pays, des EPCI ;
- En comparant les espaces entre 2013 et 2005 pour analyser les évolutions, calculer la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, comprendre les mutations entre types d'espaces ;
- En facilitant l'identification du potentiel de renouvellement/densification des espaces urbains.

Néanmoins, Myriam MERRAIOUCH précise que la nomenclature 2D est effectivement très délicate à utiliser telle quelle. C'est pourquoi l'AURA a construit une nomenclature simplifiée en 6 postes pour l'identification précise des espaces urbains, artificialisés, agricoles, forestiers, naturels et en eau par croisement des postes d'usage et de couverture. L'appropriation est ainsi plus aisée par les élus.

En conclusion, elle propose des axes de réflexion au PM GEOPAL :

- Travailler sur une méthodologie commune et partagée de passage d'une nomenclature 2D à une nomenclature à 4 ou 6 classes nécessaire pour les SCOT. Cela permettrait, outre une meilleure appropriation de l'analyse des mutations foncières, une comparaison possible entre territoire de SCOT.
- Réfléchir à la définition et la production de la zone construite qui ne correspond pas exactement à la zone urbanisée.

## **4.3 DISCUSSION**

Vincent DESHOUX lance le débat en listant deux axes de travail possibles pour le PM GEOPAL :

- L'appropriation du produit et l'accompagnement des partenaires : comment, qui, quand ... ;
- La mise à jour du produit sur l'orthophotographie régionale 2016 : besoins, financement, planning, ..

Myriam MERRAIOUCH demande si une mise à jour antérieure a été envisagée, car c'est ce qui est demandé aux territoires de SCOT. Thierry BLOUIN est évidemment à l'écoute des besoins des partenaires. En complément, Thierry BLOUIN propose que l'IGN anime le PM OCS GE.

Eric MURIE demande quand doivent être réalisées les analyses diachroniques pour les SCOT. Myriam MERRAIOUCH répond que c'est à l'approbation du document et que donc les besoins sont différents pour chaque territoire de SCOT.

Eric BECQUET de Nantes Métropole pose la question de la stabilité du produit OCSGE : existe-il une volonté nationale de faire une mise à jour nationale à partir des orthophotographies IGN disponibles ? Et quelle est la stabilité du modèle de données ?

Thierry BLOUIN répond que l'IGN n'est que l'opérateur technique du ministère du développement durable, mais que la commande est très claire pour que la base soit réalisée systématiquement en partenariat avec les acteurs locaux. Sans accord local, il n'y a donc pas de production de cette base.

Le débat s'oriente ensuite sur les aspects de production d'un millésime à partir de données satellitaires. Sylvain AUDEL précise que dans l'immédiat, les tests ne permettent pas une approche exhaustive des postes de la couverture ; la méthode est par ailleurs difficilement applicable pour les usages. Elle s'adapte donc essentiellement aux besoins de nomenclature simplifiée.

Géraldine COUSIN constate que chaque acteur a ses propres besoins en termes d'usages et que cela ne facilite pas la mutualisation financière d'une acquisition comme l'OCSGE, car la finalité est tout de même qu'elle soit utilisée. Thierry BLOUIN confirme effectivement que la nomenclature de l'OCSGE ne peut pas répondre à tous les usages.

Concernant les millésimes existants sur le territoire régional, Cédric SEIGNEURET de Géo Vendée confirme une opération en cours pour la Vendée. Il précise également que la base ne permet pas d'assurer une liaison directe avec l'OCS GE régional tant en termes de nomenclature que d'unité minimale de collecte. Perrine BATARD du Département de Loire-Atlantique explique que la BD MOS 44 va faire l'objet d'une mise à jour à partir de l'orthophotographie départementale 2016.

Gwénaëlle KLIMENKO de Mayenne Communauté apporte son expérience de traitement de l'OCS GE par comparaison avec l'ortho 2006.

Eric MURIE pose la question d'un besoin de mise à jour pour les partenaires en comprenant bien qu'avant connaissance complète de cette nouvelle base juste livrée, la réponse n'est pas évidente. Vincent DESHOUX complète et propose la mise en place de sessions de formation et de manipulation de la base OCSGE ce qui permettra ensuite à chaque partenaire de se positionner sur les usages possibles. Myriam MERRAIOUCH complète puisque tous les utilisateurs potentiels de ce produit ne sont pas dans la salle, notamment les structures gestionnaires de SCOT, et qu'une prise de décision est aujourd'hui peut-être hâtive.

La discussion se poursuit autour de l'intérêt d'avoir un nouveau millésime sur la Loire-Atlantique et la Vendée. Catherine CHAMARD-BOIS répond que le projet actuel est plutôt de produire les départements disposant uniquement de l'OCS GE.

Jean-Paul DOMALAIN de la DDT72 précise qu'après présentation du produit lors d'une réunion inter-SCOT, la réalisation de la mise à jour apparaît évidente pour tout le monde, puisqu'un état unique ne permet pas d'avoir une analyse diachronique et une identification des tendances d'évolution. Par ailleurs, un produit partagé entre les collectivités territoriales et les services de l'Etat revêt une plus grande valeur.

Sylvain AUDEL rajoute que la convergence des bases de MOS et de l'OCSGE est facilitée en réalisant des mises à jour de ces deux produits sur le même référentiel d'orthophotographie. Néanmoins, en



l'état actuel des discussions avec les partenaires présents, il apparaît difficile pour l'Etat et la Région d'identifier un besoin unanime de mise à jour sur les 5 départements.

Vincent DESHOUX conclut en proposant une rencontre avec l'IGN pour évaluer le partenariat possible pour construire une offre d'accompagnement ciblée selon les besoins des partenaires. Concernant la question de la mise à jour, les options d'une mise à jour sur 5 départements ou sur les 3 non couverts par des MOS locales reste posée.

### LISTE DES PERSONNES PRESENTES LE MATIN

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>STUCTURE</b>
1	ACQUITTER	Jean-Luc	IGN
2	BARA	Guy	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
3	BARDOUL	Sylvie	GIGALIS
4	BATARD	Perrine	DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
5	BESCHU	Pierre	CC BOCAGE MAYENNAIS
6	BERTHONNEAU	Michel	CC DU CHOLETAIS
7	BLOUIN	Thierry	IGN
8	BONAREK	Laurent	DDT 53
9	BRUGIONI	Ingrid	CD 53
10	BURON	Louis-Thibault	SCOT DU PAYS DU MANS
11	CARREZ	Anne	SDIS 44
12	CHAMARD-BOIS	Catherine	DREAL PAYS DE LA LOIRE
13	CHAPILLON	Aymeric	CC SUD ESTUAIRE
14	CHARLOT	KEVIN	PAYS VALLEE DU LOIR
15	CHINCHOLE	Line	SGAR
16	COHERGNE	Marjorie	DEPARTEMENT DE LA SARTHE
17	COUSIN	Géraldine	BASSIN VERSANT OUDON
18	DESVIGNES	Virginie	REGION PAYS DE LA LOIRE
19	DESHOUX	Vincent	GIGALIS
20	DOMALAIN	Jean-Paul	DDT 72
21	EHLINGER	Maité	DSCA
22	FARCASIU	Christina	SIEML
23	FRAPPIER	Thomas	MAUGES COMMUNAUTE
24	GRELLIER	Aurélien	LAVAL AGGLOMERATION
25	GUILBAUD	Jérémy	DEPARTEMENT DE LA VENDEE
26	HACHON	Sandrine	CARENE
27	HANRION	Olivier	SIEML
28	HARMONIC	Charlène	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
29	HERVE	Amélie	DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
30	JACQ	Joëlle	DDTM 44
31	JUTEAU	Mary	ANGERS LOIRE METROPOLE
32	KLIMENKO	Gwénaëlle	MAYENNE COMMUNAUTE



33	LANG	Xavier	CAP ATLANTIQUE
34	LEMAIRE	Corentin	AIR PAYS DE LA LOIRE
35	LEHEURTEUX	Emmanuel	CEN PAYS DE LA LOIRE
36	LERUEZ	Coralie	CC SUD SARTHE
37	MERRAIOUCH	Myriam	AURA
38	MOISY	Julien	DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE
39	MONSIMER	Aline	CC PAYS MESLAY GREZ
40	MURIE	Éric	REGION PAYS DE LA LOIRE
41	NICOLLE	Christophe	NANTES METROPOLE
42	PAICHARD	Fabien	SGAR PAYS DE LA LOIRE
43	PASSERAT DE SILANS	Aline	LAVAL AGGLOMERATION
44	PERIN	Virginie	DRAAF PAYS DE LA LOIRE
45	PERRINELLE	Clémentine	CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT
46	POUTIER	Guillaume	SIEML
47	RINCE	Christian	DREAL PAYS DE LA LOIRE
48	ROBIN	Jean-Luc	DDTM 44
49	SAMICA	Anne	IGN
50	SEIGNEURET	Cédric	GEO VENDEE
51	SIMON	Anne-Cécile	DREAL PAYS DE LA LOIRE
52	SOYER	Aurélie	COMPA
53	TOUPIN	Olivier	PNR BRIERE
54	URVOY	Elise	CARENE

### LISTE DES PERSONNES PRESENTES L'APRES-MIDI

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>STUCTURE</b>
1	ACQUITTER	Jean-Luc	IGN
2	AUDEL	Sylvain	IGN
3	BARA	Guy	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
4	BECQUET	Eric	NANTES METROPOLE
5	BATARD	Perrine	DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
6	BESCHU	Pierre	CC BOCAGE MAYENNAIS
7	BERTHONNEAU	Michel	CC DU CHOLETAIS
8	BLOUIN	Thierry	IGN
9	BONAREK	Laurent	DDT 53
10	BRUGIONI	Ingrid	CD 53
11	CHAMARD-BOIS	Catherine	DREAL PAYS DE LA LOIRE
12	CHAPILLON	Aymeric	CC SUD ESTUAIRE
13	CHARLOT	KEVIN	PAYS VALLEE DU LOIR
14	CHINCHOLE	Line	SGAR
15	COHERGNE	Marjorie	DEPARTEMENT DE LA SARTHE
16	COUSIN	Géraldine	BASSIN VERSANT OUDON
17	DESVIGNES	Virginie	REGION PAYS DE LA LOIRE
18	DESHOUX	Vincent	GIGALIS
19	DOMALAIN	Jean-Paul	DDT 72
20	FRAPPIER	Thomas	MAUGES COMMUNAUTE
21	GRELLIER	Aurélien	LAVAL AGGLOMERATION
22	GUY	Jannick	NANTES METROPOLE
23	HACHON	Sandrine	CARENE
24	HARMONIC	Charlène	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
25	HERVE	Amélie	DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
26	JACQ	Joëlle	DDTM 44
27	KLIMENKO	Gwénaëlle	MAYENNE COMMUNAUTE
28	LANG	Xavier	CAP ATLANTIQUE
29	LERUEZ	Coralie	CC SUD SARTHE
30	MERRAIOUCH	Myriam	AURA
31	MONSIMER	Aline	CC PAYS MESLAY GREZ
32	MURIE	Éric	REGION PAYS DE LA LOIRE
33	PAICHARD	Fabien	SGAR PAYS DE LA LOIRE
34	PASSERAT DE SILANS	Aline	LAVAL AGGLOMERATION
35	PERIN	Virginie	DRAAF PAYS DE LA LOIRE
36	PERRINELLE	Clémentine	CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT
37	SEIGNEURET	Cédric	GEO VENDEE
38	SIMON	Anne-Cécile	DREAL PAYS DE LA LOIRE
39	SOYER	Aurélie	COMPA
40	URVOY	Elise	CARENE